

Politique Commune de la Pêche pour la Communauté des Caraïbes

La CCCFP (Caribbean Community Common Fisheries Policy) est un traité contraignant axé sur la coopération et la collaboration entre les peuples des Caraïbes, les pêcheurs et leurs gouvernements, pour la conservation, la gestion et l'utilisation durable de la pêche et des écosystèmes associés. Cette forte politique régionale de la pêche soutient la sécurité sociale et le bien-être de tous les peuples de la Caraïbe.

Avantages de la politique CCCFP

- Protection de la biodiversité dans le milieu marin régional
- Augmentation de la sécurité régionale en matière d'alimentation et de nutrition
- Renforcement de la recherche pour accompagner le développement et la gestion de la pêche
- Augmentation des revenus des pêcheurs et prospérité associée au développement social et économique du secteur
- Plus d'opportunités d'investissement pour les entrepreneurs de CARICOM dans le secteur de la pêche
- Approche intégrée des règlements et de leur application pour minimiser les conflits sectoriels régionaux
- Expansion du marché régional et plus grande compétitivité économique du secteur
- Cadre unifié de normes pour l'assurance de la qualité et de la sécurité alimentaire
- Amélioration du suivi, du contrôle et de la surveillance de la pêche régionale pour réduire les activités de pêche illicite
- Systèmes harmonisés d'information et de données régionales et nationales pour un meilleur partage des données accessibles à tous
- Reconnaissance de la Mer Caraïbe comme étant une zone spéciale de développement durable



Caribbean Regional Fisheries Mechanism

Le *Caribbean Regional Fisheries Mechanism* (CRFM), le Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes, (CRFM) est une organisation intergouvernementale dont la mission est de «promouvoir et faciliter l'utilisation responsable des ressources halieutiques et autres ressources aquatiques afin d'engendrer des bénéfices économiques et sociaux pour la population actuelle et future de la région». Le CRFM se compose de trois organes: le Conseil des Ministres, le Forum de la Pêche dans les Caraïbes et le Secrétariat du CRFM.

Le Secrétariat du CRFM a travaillé étroitement avec les Responsables de Direction des Pêches, les organisations de pêcheurs et autres intervenants de la région en vue d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique Commune de la Pêche pour la Communauté des Caraïbes.

Les états membres du CRFM sont Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et les îles Turks et Caïcos.

CRFM

Siège

secretariat@crfm.int

Tel: (501) 223-4443 - Fax: (501) 223-4446

Belize City - Belize

Bureau Est-Caribéen

crfmsvg@crfm.int

Tel: (784) 457-3474 - Fax: (784) 457-3475

Kingstown - Saint-Vincent-et-les Grenadines

www.crfm.int



www.youtube.com/TheCRFM

www.facebook.com/CarFisheries

www.twitter.com/CaribFisheries



«La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du CRFM et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.»

LA PÊCHE DANS LA CARAÏBE

*Notre trésor,
notre vie*



Caribbean Regional Fisheries Mechanism



www.crfm.int





Protéger et préserver cette ressource

La pression monte autour de l'industrie de la pêche partout dans le monde, y compris la Mer Caraïbe. On a déjà fait le triste constat que certaines mers pouvaient en effet être à court de poisson. Il n'y a qu'une seule Caraïbe. Quand elle est usée, on ne peut pas tout simplement l'échanger contre un modèle plus récent, il est donc impératif que nous prenions soin d'elle. Le *Caribbean Regional Fisheries Mechanism* (Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes), (CRFM) a élaboré une Politique Commune de la Pêche pour la Communauté des Caraïbes (CCCCP), qui vise à faire reconnaître la Mer Caraïbe comme étant une zone spéciale de développement durable, pour assurer que le niveau de l'effort de pêche ne dépasse pas le niveau d'utilisation durable. Prévenir, empêcher et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) afin de préserver les moyens de subsistance et le bien-être des pêcheurs, sont des éléments clés de cette politique. Celle-ci renforce, améliore, harmonise et modernise la législation en matière de pêche dans la région et favorise une meilleure coopération et le partage d'information à tous les niveaux.

Le changement climatique est bien réel dans les Caraïbes, où les pêcheurs sont en train d'observer une hausse du niveau des mers, l'augmentation des tempêtes et des ouragans, l'érosion côtière, des changements climatiques imprévisibles et des variations dans les habitudes migratoires des poissons; autant d'éléments qui affectent leurs moyens de subsistance. Pour résoudre ce problème, la politique commune tient compte des questions relatives à la gestion de l'environnement, du littoral et du milieu marin en les intégrant aux politiques en matière de pêche qui assurent la sauvegarde des pêcheries et des écosystèmes menacés et atténuent les impacts des changements climatiques ou des catastrophes naturelles.

Créer des emplois et accroître les revenus

Le CRFM s'est fixé comme objectif de faire changer la perception du secteur de la pêche, en valorisant son statut à juste titre. Le Secrétariat encourage une plus grande diversification des produits, pour mettre fin à la surexploitation de certaines espèces et commencer à en capturer d'autres qui sont, soit sous-exploitées, soit inexploitées. Le CRFM reconnaît qu'il est nécessaire que les pêcheurs investissent, modernisent, se mettent aux normes, innovent et renforcent leur positionnement sur le marché. Une plus grande coopération entre les pêcheurs, peut apporter une plus-value, avec un plus grand volume de produits à traiter, qui leur permettra d'accroître leur profit. Le CRFM encourage également plus d'opérations commerciales conjointes dans la filière aquaculture.

Les déficits commerciaux chroniques dans la région CARICOM peuvent être réduits, dès lors que le secteur commercial de la pêche devenu plus performant, permet d'augmenter les échanges commerciaux et les revenus à l'exportation. Certains articles, inscrits dans la Politique Commune CCCC, visent à aider les pêcheurs à relever les défis actuels, en développant la recherche sur les marchés et sur la pêche et en élargissant l'accès aux marchés. Une transformation du secteur qui est axée sur le marché, la concurrence internationale et le développement durable et qui s'appuie sur les normes internationales les plus élevées de qualité et de conditions sanitaires, permettra d'assurer sa longévité.

Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les peuples de la Caraïbe dépendent en grande partie de la générosité de la mer, pour leur nutrition. Le plaisir d'aller à la pêche et d'attraper du poisson fait partie intégrante de notre culture et de nos traditions. La mer offre aussi, en quelque sorte, une bouée de sauvetage dans les moments difficiles. Si nous avons faim, mais ne disposons que de peu d'argent, nous pouvons aller pêcher. Les artisans pêcheurs jouent un rôle clé en créant plus d'emplois et en assurant la sécurité alimentaire et une alimentation saine dans la région. Ainsi, il est impératif que nous adoptions tous une approche structurée et équilibrée, en évitant l'épuisement du stock, tout en assurant un approvisionnement régulier des marchés des Caraïbes. La politique CCCC harmonise la gestion durable des pêcheries et des pratiques post-saisonnières, tout en favorisant la concurrence commerciale et des conditions de marché stables. Elle améliore les normes d'assurance de la qualité et de la salubrité des fruits de mer, en exigeant que les nations participantes, à travers des protocoles, mettent en place des mesures sanitaires et phytosanitaires pour assurer que les fruits de mer que nous consommons ne sont pas seulement bon pour nous, mais sont également de la plus haute qualité.

Caribbean Regional Fisheries Mechanism (CRFM)
Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes

